

VILLE DE BRIGNAIS

MAGAZINE

<i>Vie locale</i>	p 4 et 5
<i>Dossier :</i> <i>Brignais, photographie</i> <i>de la Ville</i>	p 6 et 7
<i>Economie</i>	p 8
<i>Actualités</i>	p 9
<i>Un événement unique</i> <i>à ne pas manquer :</i> <i>Le défilé du</i> <i>8 décembre</i>	p 10 et 11
<i>Intercommunalité :</i> <i>L'articulation des</i> <i>territoires</i>	p 12
<i>Le service Jumelage</i> <i>de la ville</i>	p 13
<i>Reportage : 24 h avec les</i> <i>agents d'entretien des</i> <i>bâtiments</i>	p 14
<i>Aménagement</i> <i>et urbanisme</i>	p 15 et 16
<i>Pratique</i>	p 17
<i>« On y était »</i>	p 18
<i>Libre expression</i>	p 19



20 En ligne

▶ ETAT CIVIL DE MARS A OCTOBRE 2002

NAISSANCES

Kossal KEO, né le 2 mars à Pierre-Bénite
François SÉJALON, né le 4 mars à Pierre-Bénite
Marie PEYRIN, née le 5 mars à Lyon 3
Corentin BOCQUET, né le 5 mars à Pierre-Bénite
Marine KOPP, née le 6 mars à Pierre-Bénite
Rouqayya LAKHDARI, née le 6 mars à Pierre-Bénite
Elisabeth DE ALMEIDA COUTO, née le 9 mars à Pierre-Bénite
Wylan ZIÂNINA, né le 21 mars à Givors
Angelo FERREIRA, né le 24 mars à Vénissieux
Enzo MANUGUERRA, né le 25 mars à Ste-Foy-lès-Lyon
Natacha PIQUEPÉ, née le 26 mars à Lyon 3
Zakariya BEN HADJ ALI, né le 30 mars à Pierre-Bénite
Hugo BOURGOUIGNON, né le 3 avril à Pierre-Bénite
Mathias BUSSEY, né le 5 avril à Pierre-Bénite
Landra VILLOUTA, née le 7 avril à Ste-Foy-lès-Lyon
Thomas PAQUET, né le 10 avril à Pierre-Bénite
Fabien PAQUET, né le 10 avril à Pierre-Bénite
Meriem BOUDERBAL, née le 10 avril à Pierre-Bénite
Romain MONTANGE, né le 19 avril à Villeurbanne
Fevzi CCIFCISOY, né le 19 avril à Pierre-Bénite
Océane ARGOU, née le 23 avril à Pierre-Bénite
Mélina DEMESMAY, née le 30 avril à Pierre-Bénite
Kévin ROCHE, né le 2 mai à Pierre-Bénite
Corentin BRUYERE, né le 3 mai à Pierre-Bénite
Samuel GALERA, né le 3 mai à Ste-Foy-lès-Lyon
Bilel HAMAÏDIA, né le 3 mai à Givors
Axel MARTIN, né le 7 mai à Lyon 4
Jordan LARTIGUE, né le 8 mai à Pierre-Bénite
Shain ACHI, né le 11 mai à Pierre-Bénite
Claire HEBRARD, née le 13 mai à Pierre-Bénite
Camille DUVANEL, née le 14 mai à Pierre-Bénite
Melyna MOK, née le 16 mai à Pierre-Bénite
Alban HONORÉ, né le 19 mai à Ste-Foy-lès-Lyon
Audrey FABRE, née le 20 mai à Lyon 8
Angélique GRON, née le 22 mai à Pierre-Bénite
Idir DJORF, né le 24 mai à Givors
Anne-Colombe LECOMTE, née le 24 mai à Ste-Foy-lès-Lyon
Ilyès BELKHEIR, né le 28 mai à Givors
Lucas BERNET, né le 31 mai à Pierre-Bénite
Paul VIDAL, né le 2 juin à Pierre-Bénite
Dylan FARAUT, né le 7 juin à Pierre-Bénite
Laura RICHARD, née le 9 juin à Pierre-Bénite
Chahinisse BENCHRIF, née le 11 juin à Pierre-Bénite
Valentin BOUTEILLE, né le 13 juin à Lyon 3
Tom MORALES, né le 15 juin à Pierre-Bénite
Clotilde JUSTIN, née le 19 juin à Pierre-Bénite
Aysenur ATAK, née le 19 juin à Pierre-Bénite
Colin CHAMBE, né le 19 juin à Pierre-Bénite
Erwan PUISSANT, né le 22 juin à Pierre-Bénite
Kameron ODOBEZ, né le 24 juin à Pierre-Bénite
Yanis VALLDAURA, né le 24 juin à Lyon 3
Arnaud FERRÉOL, né le 26 juin à Ecully
Manon PARNET, née le 26 juin à Pierre-Bénite
Lyna SEKHRI, née le 27 juin à Pierre-Bénite
Ayana NHOUNG, née le 28 juin à Pierre-Bénite
Franklin DUBIEZ, né le 2 juillet à Lyon 7
Sonny RUSSO, né le 2 juillet à Pierre-Bénite
Ines ABRAHAM, née le 2 juillet à Pierre-Bénite
Estelle GOUTTENNOIRE, née le 5 juillet à Villeurbanne
Eda KOCAK, née le 6 juillet à Pierre-Bénite
Jérémy FROISSART, né le 9 juillet à Givors
Nehla BELGHAZI, née le 9 juillet à Givors
Chloé LAMEGER, née le 11 juillet à Pierre-Bénite
Hédi BELLOUZ, née le 14 juillet à Bron
Emile KAROUÏ, né le 17 juillet à Ecully
Lauriane ROSENBLATT, née le 19 juillet à Pierre-Bénite
Lucas DE CUEVAS, né le 24 juillet à Ste-Foy-lès-Lyon
Florent RAKOUTZ, né le 26 juillet à Ste-Foy-lès-Lyon
Nour KLÁÏ, né le 27 juillet à Pierre-Bénite
Chiara BELLEVERGUE, née le 1 août à Pierre-Bénite
Alex COLLOMB-MURET, né le 1 août à Pierre-Bénite

Théo COLLOMB-MURET, né le 1^{er} août à Pierre-Bénite
Mélissa CHAPAT, née le 2 août à Ste-Foy-lès-Lyon
Elma CLAUDOTTE, née le 7 août à Pierre-Bénite
Emma LECOMTE, née le 11 août à Ste-Foy-lès-Lyon
Raphaël VIARD, né le 12 août à Pierre-Bénite
Wihed MEHIRA, né le 13 août à Ste-Foy-lès-Lyon
Fanny SERRU, née le 13 août à Villeurbanne
Caroline TOUTANT, née le 13 août à Ecully
Romane PESTRITTO, née le 14 août à Ste-Foy-lès-Lyon
Fiona MOLLIER, née le 16 août à Pierre-Bénite
Farès ABDELMOUMENE, né le 18 août à Lyon 2
Ichem DJOHLAF, né le 26 août à Pierre-Bénite
Sarah UK, née le 26 août à Ste-Foy-lès-Lyon
Romain MOURIER, né le 1 septembre à Pierre-Bénite
Opale DIENY, née le 4 septembre à Rillieux-la-Pape
Maxence VERON, né le 12 septembre à Ste-Foy-lès-Lyon
Léna MARCHAL, née le 13 septembre à Ste-Foy-lès-Lyon
Victor NADOLSKI, né le 13 septembre à Pierre-Bénite
Léa FERSING, née le 16 septembre à Pierre-Bénite
Anas BOUDERBAL, né le 17 septembre à Pierre-Bénite
Timothé LAVOUE, né le 17 septembre à Pierre-Bénite
Narimane FRAÏHAT, née le 18 septembre à Pierre-Bénite
Paula De JESUS, née le 19 septembre à Pierre-Bénite
Shana DI STASIO, née le 20 septembre à Ste-Foy-lès-Lyon
Camille CONFORT, née le 25 septembre à Ecully
Philomène DURIEZ, née le 26 septembre à Pierre-Bénite
Lynne HAMIDI, née le 2 octobre à Ste-Foy-lès-Lyon
Owen LEMIERE, né le 4 octobre à Pierre-Bénite
Angélique SUSSERET, née le 5 octobre à Givors
Léa TENES, née le 7 octobre à Pierre-Bénite
Célian DURAND, né le 9 octobre à Pierre-Bénite
Eva YAMANI, née le 12 octobre à Pierre-Bénite
Océane MONNEAUX, née le 12 octobre à Pierre-Bénite
Marylou LAUDET, née le 14 octobre à Pierre-Bénite
Emma ESCOFFIER, née le 15 octobre à Saint-Martin-d'Hères
Ines BIID, née le 16 octobre à Ste-Foy-lès-Lyon
Naïl REMILLY, né le 16 octobre à Vénissieux
Rémi VAISSIERE, né le 17 octobre à Lyon 3
Julie MATHEVET, née le 18 octobre à Pierre-Bénite
Océane MATHEVET, née le 18 octobre à Pierre-Bénite
Marie MATHEVET, née le 18 octobre à Pierre-Bénite
Alliya EL GARNI, née le 18 octobre à Pierre-Bénite
Maélie TARDINI, née le 24 octobre à Ste-Foy-lès-Lyon
Iliès YAHIAOUI, né le 24 octobre à Pierre-Bénite
Ambre MARTINET, née le 30 octobre à Pierre-Bénite

MARIAGES

Patrick LOISEL et Sadaïka SALAMANI, le 8 mars
Paul GOUTTENNOIRE et Monique-Cécile AMPEBE, le 13 avril
Patrick DALMAIS et Yolaine ROBIN-ASSADA, le 13 avril
Etienne VAN QUACKEBEKE et Carmen HEREDIA, le 27 avril
Franck FONTIMPE et Nathalie SAÏD, le 25 mai
Jérôme VAN DEN BROECK et Céleste SPANHEIM, le 25 mai
Lionel SONIER et Laurence MORETTON, le 25 mai
John RODRIGUEZ et Sinem ALATAS, le 1 juin
Olivier CHARLETY et Sylvie DURET, le 7 juin
Patrick GRUET et Kamir-Sonia SAADNA, le 15 juin
Sébastien GIRARD et Isabelle BOUDARD-CROUPI, le 15 juin
Bruno SEGURA et Rosa PALAZZOLO, le 15 juin
Frédéric SOARES Dos SANTOS et Stéphanie BARBOSA, le 15 juin

Gérald MARTIN et Christelle DEI CIECHI, le 22 juin
Maurice DE PAOLI et Marlène MOLLARD, le 29 juin
Laurent PODIACHEFF et Sophie DURIER, le 29 juin
Didier CHALARD et Natacha BAUDIN, le 29 juin
Thierry LACOUR et Aude CHENEVEYER, le 6 juillet
Farid SEMARI et Agnès GRESINSKI, le 6 juillet
Roland ARMAND et Noëlle MICARD, le 6 juillet
Olivier JAILLET et Karine BERTHINIER, le 6 juillet
Jean-Yves JAOUEN et Carine LAMOTTE, le 13 juillet
Patrick FERRABUE et Isabelle CAILLAUD, le 13 juillet
Romain GOURMOUD et Amélie FRASSANITO, le 20 juillet
Alain AUGAGNEUR et Ghislaine DÉCORPS, le 20 juillet
Patrice FAHY et Elisabeth GOMEZ, le 27 juillet
Karim SEMROUNI et Béatrice DURAND, le 27 juillet
Kamel BOUMAIZA et Gaëlle LORDIER, le 3 août
Yann MILTON et Stéphanie MINSSIEUX, le 3 août
Jean HUNEAU et Elisabeth HORNICK, le 16 août
Jean-Pierre COCCO et Véronique FRANCK, le 17 août
Frédéric VACHOT et Florence JULLIEN, le 24 août
Serge PERRAUD et Aude SAINT-GIRONS, le 31 août
David RATEL et Martine CHETOUANE, le 14 septembre
Christophe GRANGE et Sandrine DUCARRE, le 14 septembre
Jean-Pierre PACAUT et Simone LACROIX, le 17 septembre
Gérard MASSACRIER et Juliette DURAND, le 20 septembre
Xavier ROSSO et Virginie PERROT, le 21 septembre
Rustam SHOMURODOV et Isabelle TEMPESTINI, le 28 septembre
Olivier BOLLON et Véronique FEIN, le 28 septembre
Christian MARTIN et Sandrine CHOMET, le 28 septembre
Laurent CERONI et Claire VAGANAY, le 5 octobre

DECES

Maurice FAVRE-BULLY, le 21 mars
Vuthy CHHUOR, le 21 mars
Claudine PASTEL, le 23 mars
Stéphanie JANKOWSKA veuve ROSSINI, le 24 mars
Jeanne MARCHAL veuve GUILLAUME, le 17 avril
Robert LEBRUN, le 23 avril
Pauline CHILLET veuve CAUDOUX, le 30 avril
Annette POULIN veuve COTTON, le 16 mai
Marthe ANDRÉ épouse ZANGER, le 20 mai
Francis DUTHE, le 14 juin
Clotilde JUSTIN, le 20 juin
Monique BESSON, le 24 juin
Jacques MICHAUD, le 26 juin
Marie-Thérèse SPERDUTI épouse JACQUEMET, le 30 juin
Emile GAMBONI, le 1^{er} juillet
Eric DEVERNOIS, le 1^{er} juillet
Jean FRANCOIS, le 3 juillet
Hamou BELZOUZ, le 7 juillet
Delphin GIAI-BRUERI, le 10 juillet
Jeanne BILLOTET veuve BILLOTET, le 13 juillet
Emilie BOULLON, le 22 juillet
Pascale KIEFFER épouse SALMI, le 14 août
Irène FROQUAIS, le 14 août
Pierre FLORI, le 27 août
Louis ABJEAN, le 5 septembre
Simone JAURAND épouse FLACHAIRE, le 18 septembre
Edeltraut OSSOWSKI épouse CHALAYE, le 24 septembre
André PASCUAL, le 8 octobre
Claudia CHATELET, le 11 octobre
Jean-Pierre LALLEMAND, le 16 octobre
Paulette DEBROUX, le 17 octobre
René PIERROT, le 18 octobre
Antonio CAPUANO, le 27 octobre

MAIRIE INFOS

▶ VILLA DE LA GIRAUDIÈRE

Le Service Vie Associative, Culturelle et Sportive (SVACS) sera fermé durant les vacances de Noël à partir du 24 décembre au soir pour une reprise des activités le 6 janvier 2003.

▶ CAF : UNE PERMANENCE SUR BRIGNAIS

La permanence du technicien conseil de la CAF a désormais lieu en Mairie de Brignais, chaque lundi de 13h30 à 16h30 (vacances comprises) : renseignements sur les différents services de la CAF, possibilité de consulter le dossier de l'allocataire et des conseils. Pour éviter toute attente, prenez rendez-vous auprès du CCAS : 04 78 05 62 28.

▶ POINT INFO FAMILLE

Mis en place par la Ville et le Conseil Général du Rhône depuis le mois de novembre 2002, ce Point Info Famille est situé au 2^e étage de la Villa de la Giraudière, dans le bureau de la coordinatrice Petite Enfance de la Ville. Lors des permanences, les familles sont écoutées et orientées. Les deux puéricultrices du Conseil Général et Edith Lefèbvre, coordinatrice Petite Enfance, assurent les permanences chacune à leur tour. Elles enregistrent les besoins en matière de garde des enfants et informent les parents sur les solutions offertes. L'objectif est de centraliser l'information sur la vie scolaire, les loisirs, en un même et unique lieu. Permanences: le 1^{er} et 3^e lundi chaque mois: 16h00 - 18h00 et le 2^e et 3^e mercredi chaque mois: 10h00 - 12h00. Tel : 04 72 31 01 19 pour plus de renseignements.

▶ COIFFEURS AUX ARCADES

Ce sont les agents de la Ville, service des bâtiments, qui ont pris en charge le chantier de rénovation du salon de coiffure. Il est à présent plus spacieux et plus accueillant. Les résidents ont la possibilité de se faire coiffer directement aux Arcades par un professionnel. Dans le même temps, les agents municipaux réalisent les travaux d'extension du logement du gardien et de rénovation du logement temporaire d'accueil. Ce dernier a pour fonction d'accueillir les familles des résidents en visite sur la commune. Les personnes âgées de la commune ou venant de l'extérieur souhaitant découvrir la Résidence peuvent également en bénéficier ou y passer quelque temps pour des raisons de santé.

▶ ESPACE MULTIMÉDIAS

La Bibliothèque devient un espace multimédias avec une nouvelle organisation sur deux niveaux et le développement de son fonds de K7 vidéo, de DVD et de CD Rom (1 100 K7 et 580 CD Rom en prêt). Le pôle multimédia fonctionne autour de trois ordinateurs mis à disposition du public pour la consultation des CD Rom et d'Internet. L'inauguration de cet espace dédié aux nouvelles technologies de communication aura lieu le 14 janvier à 18h.



Nous nous plaignons tous :
d'un Etat « mange-tout »,
d'une vie politique et administrative de plus en plus complexe,
d'impôts locaux en augmentation compte tenu des transferts de
responsabilités de l'Etat sur les collectivités.

Le gouvernement veut réussir à décentraliser.
C'est bien. C'est indispensable. Aidons-le.

Mais il ne réussira qu'à plusieurs conditions.
Comment ? :

- en simplifiant toute démarche, toute prise de décision,
- en clarifiant les responsabilités de chaque Assemblée délibérante,
- en transférant aux collectivités locales les finances nécessaires à l'exercice de nouvelles responsabilités.

Le gouvernement envisage de mieux crédibiliser la vie politique de proximité.
C'est bien. Comment ?

En instituant :

- le droit de pétition pour saisir une Assemblée délibérante,
- le référendum décisionnel local,
- la consultation des électeurs.

C'est bien.

Mais nous ne réussissons que si :

- les élus jouent le jeu, soutiennent cette démarche et la mettent en pratique.
- le Gouvernement va à l'essentiel et décide rapidement sans entrer dans les détails.
- et surtout l'Etat se consacre avec efficacité à ses tâches régaliennes : la justice, la sécurité, l'Europe.

Notre dynamisme passe par ces réformes.

Avec toute mon équipe, collègues élus et personnel communal, nous restons résolument à votre écoute et vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Michel Thiers

Le 17 novembre 2002

Le Forum sous la neige

L'hiver est là, synonyme des premières sorties à la montagne. La neige est au rendez-vous sur les Alpes et les amateurs de glisse vont être nombreux à endosser les blousons et les moufles afin de passer d'agréables moments à dévaler les pentes enneigées ou à randonner à haute altitude.

Isabelle Gaillard, responsable du Forum, lieu d'accueil, d'animation pour les jeunes et du service emploi, a rempli ses étagères de documentation à l'attention des amoureux de la montagne. Le Point Information Jeunesse du Forum se tient à la disposition des visiteurs qui souhaitent obtenir des renseignements sur les stations de ski, les héberge-

ments possibles, les organismes de vacances,... Les séjours en famille, à destination des ados, les activités sportives,... tout, vous trouverez tout sur ce sujet. Il ne vous restera plus alors qu'à prendre la poudre d'escampette! ■

Contact:
Le Forum: 04 72 31 84 00
ou 04 72 31 84 01
47, rue de la Giraudière.



Le Forum, clique et net!

Marlène Potier a pris ses fonctions en tant qu'animatrice du Point Cyb depuis le 15 octobre. Elle a en charge de faire découvrir Internet et ses multiples avantages aux jeunes Brignairots qui le désirent. Elle leur apprend à créer des pages "web" et à faire vivre le site du Forum.

C'est aussi l'occasion de découvrir la navigation et les jeux en réseau. Pour cela, rendez-vous lors de ses permanences: mardi de 15h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Réservez dès aujourd'hui une ou deux heures consécutives.

La crèche affiche complet

En 2002, comme les années précédentes, la crèche accueille le maximum d'enfants autorisé.

Tout au long de l'année, les départs des uns et les arrivées des autres se chevauchent.

Soixante-quinze enfants (équivalent 60 temps pleins) sont inscrits sur l'année 2002. Une autre partie est sur liste d'attente et espère une

crèche est en effet un mode de garde apprécié. Les enfants sont gardés au domicile d'une assistante maternelle et passent une demi-journée par semaine dans les locaux de la crèche en temps collectif. Ces temps collectifs sont animés par l'éducatrice de jeunes enfants ou la directrice, l'agent de service ainsi qu'une ou deux assistantes maternelles. De plus, les rencontres avec les résidents du foyer pour personnes âgées Les Arcades se poursuivent et sont axées autour de périodes particulières et festives. Les goûters, le partage de la galette des rois ou les sorties sont autant de moments agréables où les générations se côtoient.

Les plus grands sont également emmenés à la Bibliothèque, et assistent régulièrement aux spectacles jeune public du Briscope.

Une nouveauté : la prestation de service unique qui vient d'être instituée par la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales). La crèche va commencer l'année 2003 avec l'application de cette directive. Dorénavant, les familles seront mensualisées sur un forfait horaire et non plus sur un forfait journalier. La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) a aussi changé son barème de tarification avec une augmentation du plafond des ressources. Ces nouvelles directives obligent Isabelle Munier, directrice, à revoir chaque contrat d'accueil des familles. Elle devra ensuite travailler sur les répercussions concernant

les assistantes maternelles (salaires, nombre d'enfants accueillis, multiplication des temps de garde réduits...). Le règlement intérieur de la structure est en cours de modification afin de prendre en compte ces nouvelles dispositions. ■

Les jeudis parasols déménagent

Ce lieu est réservé aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte. Installés depuis le 17 octobre 2002 à la Villa de la Giraudière, les "jeudis parasols" se poursuivent de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Cet espace de jeux encadré par "Quai des Ludes" et des professionnels de la petite enfance de la commune favorise la socialisation des enfants. C'est l'opportunité pour les parents ou les accompagnateurs de discuter, d'échanger entre eux des conseils et d'évoquer les questions liées à l'éducation.

> bloc-notes

Jobs d'hiver

Un guide « spécial jobs d'hiver » est disponible au Point Information Jeunesse. Tous les renseignements pour trouver un travail pendant les vacances ou pour la saison.



éventuelle place suite à un départ. C'est un problème pour les parents. Ils sont orientés soit vers la Maison du Département du Rhône (MDR) à Brignais soit vers la Halte Garderie La Câlinerie. La

Les enfants s'en donnent à cœur joie !

Dans le cadre de la nouvelle mandature, les aires de jeux font partie des préoccupations des élus de la Ville, mais également des partenaires sociaux de la convention de Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) signée fin 2001. Des actions ont eu lieu en 2001 et les prochaines sont programmées pour 2003. Bilan !

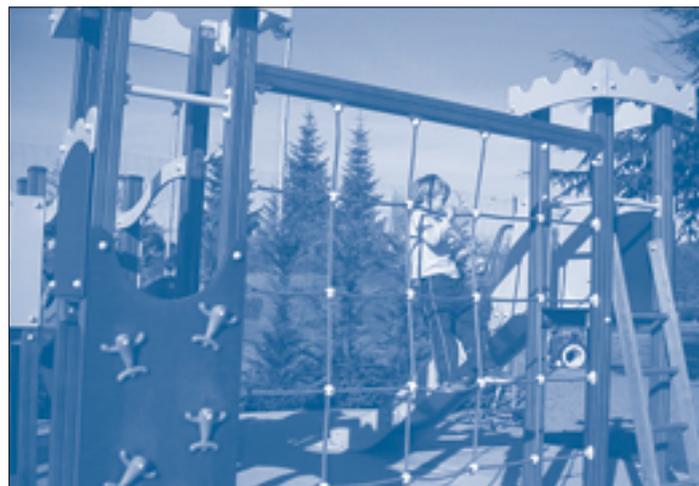


En 2001, la Ville a pris en charge le dossier des aires de jeux. Tout un espace de mobiliers pour enfants a été créé au complexe sportif Pierre Minssieux et à la résidence des Pérouses. Deux aires bien distinctes sont donc en place. Un certain nombre d'obligations sécuritaires ont été respectées tant au niveau du choix du site, que de son aménagement et de la sélection des matériaux de revêtement. Il était donc préférable de séparer les 3-6 ans des 6-10 ans. Ces jeux, adaptés en fonction des âges, sont d'accès facile. Ce sont des lieux de détente et d'épanouissement. Les enfants peuvent librement y développer leur adresse et leur imagination.

Devant ce succès, de nouveaux jeux ont été développés dans le Parc de l'Hôtel de Ville. Ils sont à la disposition des petits sur une étendue de verdure très agréable.

Pour 2002-2003, la Ville et l'OPAC du Rhône, dans le cadre de la GSUP (avec le soutien financier de l'Etat et des bailleurs sociaux) va répondre favorable-

ment aux besoins des Brignairots. Ainsi, dès les premiers mois de l'année, divers chantiers à destination des jeunes seront à l'ordre du jour. Le terrain de football de la Résidence des Pérouses sera tout d'abord rénové. Des plantations d'arbres et l'installation de bancs seront effectuées autour des aires de jeux existantes afin d'améliorer le cadre environnemental. Début 2003, le secteur de La Compassion sera doté de jeux situés dans la partie Nord pour les 6-12 ans et des jeux seront créés dans la partie Sud pour les 2-6 ans, avec des protections sous forme de petites barrières ou de haies. Ils seront à la disposition des enfants au printemps. Encore un peu de patience ! ■



Nous rappelons que les enfants sont placés sous la responsabilité des adultes.

La GSUP et ses autres domaines d'action

La première opération mise en place dans le cadre de la GSUP (Gestion sociale et urbaine de proximité) a été l'enlèvement des épaves automobiles dans les quartiers concernés : action appréciée par les locataires des quartiers.

Les deux groupes "Diagnostic en marchant" fonctionnent avec encore plus de portée depuis la signature de la convention. Ils relèvent les dysfonctionnements sur les quartiers des Pérouses et de La Compassion afin que chaque partenaire puisse intervenir. Autre sujet pris en compte, la sécurité. C'est dans cet

esprit que de janvier à juin 2003, seront installées des portes d'accès sécurisées pour les garages de la Compassion ; elles fonctionneront avec un badge. Sécurisation également des halls d'entrées des immeubles avec toujours un système électronique de badges individuels. Boulevard des Allées Fleuries, la vitesse de circulation va prochainement être réduite grâce à la création de places de stationnement, de façon alternée. Ces places seront visualisées par des marquages au sol et l'installation de plots.

> bloc-notes

Vie associative Horaires

Veillez noter les nouveaux horaires à respecter lors des manifestations dans les locaux communaux le week-end : la manifestation doit se terminer à 1h30 avec une coupure de la musique impérative. Puis vient l'étape du rangement avant le déclenchement de l'alarme à 3h. Merci de veiller au respect de ces règles.

Les chiffres le confirment : Brignais est une commune active et équilibrée

Le traitement des chiffres du recensement général de la population, effectué par l'INSEE en Mars 1999 nous permet aujourd'hui de vous révéler une photographie officielle de la population brignairote. Les résultats donnent les tendances qui permettent d'imaginer le Brignais de demain : un peu moins jeune, sans doute, mais dynamique, solidaire et équilibré. L'arrivée de populations nouvelles dans les années 90, la création d'emplois, les initiatives des commerçants et des industriels ont permis de transformer des menaces en opportunités pour le dévelop-

pement harmonieux de la ville. Solde migratoire positif, constructions nouvelles en centre ville, nombre d'emplois supérieur au nombre de personnes actives, développement des commerces et des services aux entreprises et aux personnes,... Ces tendances devraient se confirmer, en particulier avec la création prochaine d'une moyenne surface commerciale et de la zone d'activités de Sacuny.

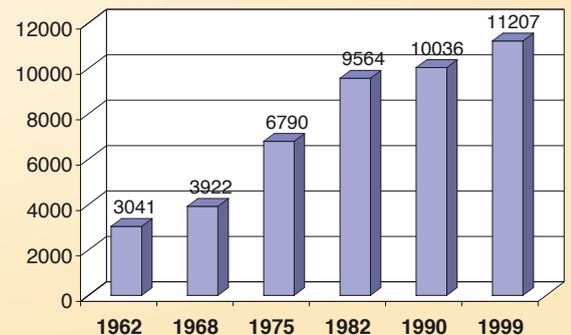
Population de Brignais : 11207 habitants (sans doubles comptes) : 5494 hommes et 5713 femmes. Densité : 1082 habitants au km².

La population de Brignais représente à elle seule 41 % de la Communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG) qui compte 27515 habitants. Au sein d'Acolade (qui regroupe 48 communes de

l'ouest lyonnais), elle représente 11 % de l'ensemble.

Si la population de Brignais a triplé de 1962 à 1982, elle s'est stabilisée depuis à une progression d'environ 1% par an.

Evolution du nombre d'habitants de Brignais (source : INSEE)



→ Un vent de jeunesse persistant

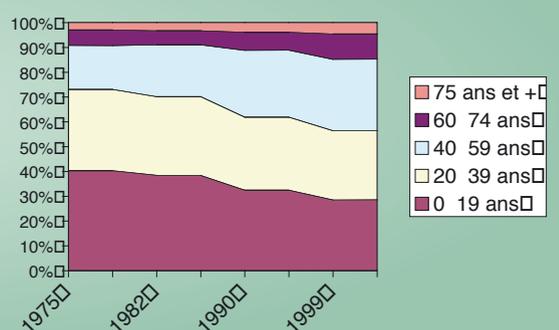
On observe un certain vieillissement de la population de Brignais, mais le pourcentage d'actifs potentiels reste inchangé depuis dix ans.

Après avoir représenté près des trois quarts de la population en 1975 et dans les années 80, les moins de 40 ans ne représentent plus que 56,5 % en 1999. Entre temps, c'est la tranche d'âge des

40-59 ans qui a le plus augmenté. Mais les moins de 20 ans représentent encore 28,6 % de la population, chiffre supérieur aux moyennes locales et françaises (moins de 25 %). Le potentiel d'actifs de la commune, catégorie des 20-59 ans, croît même légèrement. La population des 60 ans et plus augmente depuis 1982, passant de 9 % à 14,8 %, mais reste bien inférieure aux autres moyennes (France : plus de 20 %). Dans quelques années, toutefois,

cette situation risque de s'inverser, avec le passage des 40-59 ans dans la tranche d'âge supérieure...

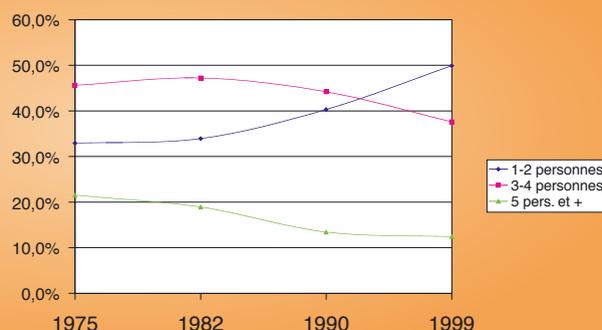
Structure par âges de Brignais en % (source : INSEE)



→ La famille, un modèle qui se réduit

Les ménages d'une à deux personnes représentent en 1999 la moitié des ménages de la commune, contre 33 % en 1975. Les familles de 5 personnes ou plus représentent toutefois encore 12,4 % (pourcentage stabilisé). La moyenne s'établit à 2,8 personnes par foyer, chiffre légèrement supérieur à celui des communes comparables (2,5 %).

Structure des ménages (source : INSEE).



→ Une population étrangère qui s'intègre

Le taux d'étrangers baisse régulièrement. Descendu à 10,8 % de la population en 1990, il est aujourd'hui à 7,8 % (encore supérieur à la moyenne nationale soit 5,5 %). De manière assez stable depuis 10 ans, 35 % des étrangers viennent de l'Union européenne (dont 18 % du Portugal). La population étrangère de Brignais a connu, dans les années 90, un vieillissement important : 19% de plus de 60 ans en 1999 contre 9 % en 1990 et 25 % de moins de 25 ans, contre 41 % en 1990.

→ Brignais, une ville où il fait bon vivre

80 % des logements ont été construits depuis 1968 et 96 % sont des résidences principales. 3 % seulement sont vacants et le marché immobilier est dynamique.

Aujourd'hui, l'habitat sur la commune est relativement équilibré : individuel et collectif, ancien et récent, public et privé. Le loge-

ment individuel continue à se développer, mais de façon plus maîtrisée, alors que l'habitat collectif est privilégié, afin de renforcer et de densifier le centre ville.

Aujourd'hui, le parc de résidences principales de Brignais est composé de 3924 logements, dont 57 % en maisons individuelles et 40 % en immeubles collectifs. La période de fort développement du logement so-

cial se situe dans les années 68-77 (les Pérouses, 1972, et la Compassion, 1977). Après une accalmie dans les années 80, la construction de logements dans des immeubles collectifs s'est à nouveau développée au début des années 90. L'objectif de la municipalité est de densifier le centre ville pour le rendre encore plus vivant.

Ces logements sont de grande taille : 89 % des logements ont

plus de 3 pièces et 61 % des maisons individuelles ont 5 pièces et plus. Dans les immeubles collectifs, 70 % ont 3 ou 4 pièces.

Les propriétaires sont majoritaires (60 % de la population). Pour les locataires, le nombre de logements est sensiblement le même entre logements HLM et non HLM. Au total, 58 % des personnes vivent dans des logements HLM.



→ Un parc social conforme à la loi

Ce dernier aspect constitue une particularité : Brignais est une des seules communes de l'Ouest lyonnais à offrir un parc social important et diversifié : parmi les 3924 résidences principales, on dénombre 793 logements sociaux, soit 20,2 %. La ville de Brignais est donc en phase avec le pourcentage de mixité sociale imposé par la loi (20 %).

Ce parc social se répartit entre 8 bailleurs. À noter : le développement de nouveaux logements sociaux, sous la forme de petits immeubles

en centre ville, et une réhabilitation régulière des anciens. L'Opac du Rhône gère 80 % du parc.

Le quartier des Pérouses (363 logements) et celui de la Compassion (263 logements) bénéficient d'une action au titre de la "Politique de la ville". (Contrat de ville de l'agglomération lyonnaise 2000/2006)

Un contrat de Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) est appliqué depuis 2001, dans les quartiers Pérouses et Compassion, avec la participation active des habitants, des bailleurs et de l'ensemble des acteurs concernés.

→ Les migrations professionnelles ont pour cible l'agglomération lyonnaise

Bien que la commune ait plus d'emplois que de personnes actives, seul un quart des Brignairots travaille sur place (25,8 %, contre 31,4 % en 1990). En terme de bassin d'emploi, Brignais est de plus en plus liée à l'agglomération lyonnaise. Sur les 4873 résidents ayant un emploi, 3611, soit 74,1 %, vont travailler ailleurs, en utilisant majoritairement leur voiture : Lyon arrive largement en tête, suivi par St-Genis-Laval, Oullins, Givors et Pierre-Bénite. Mais le nombre des actifs « entrants » est supérieur : 3710 personnes (74,6 % des emplois de la commune).

→ Tous les secteurs économiques représentés

On observe une répartition assez harmonieuse des activités, à l'exception de l'agriculture : 40,4 % pour les services, 30,6 % pour les commerces et la restauration, 28,8 % pour l'industrie et le BTP, moins de 1 % pour l'agriculture.

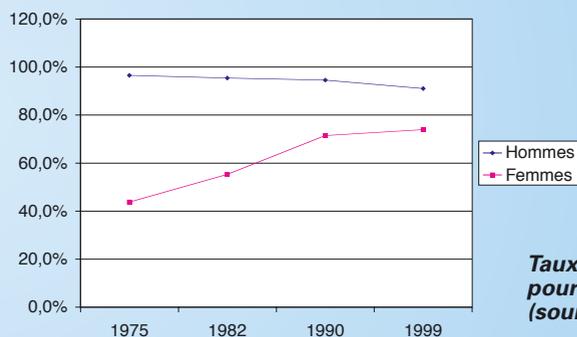
Le centre ville réunit l'essentiel du commerce de proximité. Le marché, quant à lui, regroupe, tous les samedis matin, près de 80 forains, sur la place du 8 Mai 1945. L'absence de la grande distribution est un fait notable pour une commune de cette taille. Les centres commerciaux voisins provoquent une évasion d'achats, toutefois compensée par l'existence d'un certain nombre de commerces spécialisés à Brignais, (bricolage, jardinerie, meubles, traiteurs...). La création prochaine d'une moyenne surface, place du 8 mai 1945, comblera en partie ces lacunes.

→ Emploi : un équilibre entre l'offre et la demande

Les activités sont très diverses à Brignais où l'on compte plus d'emplois (4972) que de personnes actives (4873). Le ratio emplois / actifs est, pour la première fois, supérieur à 1, depuis 1999.

La population de Brignais, avec un taux d'activité de 60,4 %, reste assez dynamique (malgré une légère baisse, continue, depuis 1982). Enfin, depuis 1975, la répartition au sein de la population acti-

ve entre hommes et femmes s'est peu à peu rééquilibrée, surtout au niveau du taux d'activité, même si les hommes restent légèrement favorisés. Le chômage féminin, après avoir fortement augmenté dans les années 80 (passant de 3,8 % en 1975 à 12,2 % en 1990), a baissé dans les années 90 (9,8 % en 1999). Il se rapproche du chômage masculin, en forte hausse (8,1 % en 1999 contre 4,6 % en 1990). Globalement, le taux de chômage a atteint 8,9 % en 1999, en progression constante depuis 1975. Mais celui-ci reste tout de même nettement en deçà du taux départemental (11,4 %).



→ Un potentiel de développement économique

Les zones d'activités de Brignais s'étendent essentiellement en bordure de la RD 42 et de l'A45, couvrant une superficie de plus de 150 hectares. Elles se répartissent sur quatre sites du nord au sud : Moninsable, les Vallières, les Aigais, les Ronzières. Il reste à développer la ZAC communautaire de Sacuny, à l'initiative de la CCVG (Communauté

de Communes de la Vallée du Garon). Cette zone se situe sur l'emplacement de l'ancienne école technique. À terme, cet espace de 20 ha devrait pouvoir accueillir des activités diversifiées (industrielles, tertiaires et artisanales) sur une superficie d'environ 20 ha (dont 14 ha constructibles). Le développement du site s'effectuera progressivement, en préservant ses principales qualités environnementales et certains bâtiments anciens pour lesquels une expertise est en cours.

Venez vous réchauffer au cœur de l'hiver

Béatrice tient un restaurant qui se situe au 24, route de Lyon (RD 486) dans

le Parc d'affaires Brignais 2000. Depuis des années, elle cuisine pour le plaisir de tous. Mais voilà, Béatrice avait un rêve. Elle souhaitait faire venir La Provence jusqu'à elle et ouvrir un lieu de bien-être et de décontraction.

Sa nouvelle enseigne, Les Lauriers, vous enchante dès les premiers instants. Vous pénétrez dans un décor méridional qui vous transporte au cœur des senteurs de La Provence. Vous y dégusterez des spécialités provençales et méridionales : paella, tajines, bouillabaisse, zarzuela... Elle vous propose de découvrir une carte de plats servis avec les vins assortis. L'aïoli se déguste accompagné d'un Saumur blanc ou d'un Bourgogne aligoté. Pour vous donner un avant-goût des fêtes de fin d'année, vous pourrez régaler vos papilles avec des pieds paquets à la mode d'Avignon accompagnés d'un Margaux ou d'un coteau d'Aix rouge.

Pour les groupes, les Lauriers se transforment en « soirée privée ». Vous pourrez fêter vos événements marquants dans une ambiance créée pour vous. Béatrice et son équipe se chargent de vous faire passer une soirée ensoleillée.

Avec ce programme alléchant, il est préférable de réserver.

Téléphone : 04 72 31 19 51. Ouvert le midi du lundi au vendredi et le soir pour les groupes uniquement. ■

Actualités Economiques :

→ **Les bâtiments de la société Prélyo, chemin du Bois des Côtes sont à louer. L'entreprise est en liquidation judiciaire.**

→ **Les locaux de la société Almet (métallurgie), rue de l'Industrie, sont à la vente.**

→ **Call Coiffure a changé de propriétaire. C'est dorénavant Véronique Zambrana qui est la nouvelle propriétaire du salon Coiffure Véronique situé 5 rue du Colonel Guillaud. 04 72 31 64 07.**

→ **Société Générale : changement de direction. A compter du 1^{er} novembre, Monsieur Rodery laissera sa place à Madame Valérie Bendahmane.**

Restaurant Provençal
Les Lauriers
Ouvert
Le midi du lundi au vendredi
Le soir groupes uniquement sur réservation
Parc affaires 2000 Route de Lyon
69530 Brignais Tél 04 72 31 19 51

S O U V E N I R

Allocutions du 11 Novembre 2002

Allocution de Raymond Duret de la FNACA, parlant au nom des deux associations de Brignais ACPG-CATM (Association des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre - Combattants Algérie, Tunisie, Maroc et autres conflits) et FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

Chers Ecoliers de Brignais, Chers Amis Anciens Combattants, Chers Concitoyens,

Comme chaque année, nous voici réunis pour commémorer l'anniversaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, fin de la « première guerre mondiale ». Je vous propose d'évoquer la mémoire des « Poilus », en particulier ceux de Brignais, notre ville, qui était à l'époque un gros bourg rural peuplé d'un peu moins de 2000 habitants en comptant ses hameaux.

Tout a commencé au début du mois d'Août 1914.

Depuis 1913, les jeunes gens mobilisables font trois années de service militaire. A leur retour dans leur foyer, ils sont encore, pour de nombreuses années et en fonction de leur situation de famille, réservistes. Le 1^{er} août 1914 la France décrète la mobilisation générale, et chacun de ces réservistes rejoint alors son régiment. Le 3 août, l'Allemagne envahit la Belgique et déclare la guerre à la France. Le 20 août, en Alsace, lors d'une offensive française, deux soldats de Brignais trouveront la mort au combat; leurs noms, Louis BONJOUR, cultivateur à la Côte et Gaspard COIRON, cultivateur au Bourg, sont gravés

sur la pierre du Monument aux Morts où nous nous recueillerons tout à l'heure, gravés pour que nous puissions nous souvenir. Ce même 20 août 1914, meurt pour la France, en Belgique Gustave ROBERT, lui aussi agriculteur à Sacuny. Ce ne seront, hélas, que les premiers d'une longue liste.

Septembre 1914: c'est la première bataille de la Marne, trois brignairots disparaissent au combat. En octobre, novembre et décembre 1914, c'est la course à la mer pour les belligérants, les batailles de l'Yser et d'Ypres en Belgique: huit jeunes de notre pays y meurent pour la France. Pierre MORIN, soldat de 2^e classe à la 19^e Compagnie du 359 RI meurt à 21 ans le jour de Noël à Asprach Le Bas en Alsace.

1915, c'est l'année des tranchées, c'est le 22 avril la première utilisation des gaz asphyxiants près d'Ypres, c'est pour Brignais, tout au long de cette année terrible, 22 morts ou disparus, sans compter les nombreux blessés dont le calvaire peut durer de longs mois, voire des années, en particulier pour les gazés.

1916: Verdun. Du 21 février au 18 décembre, les armées françaises et allemandes s'affrontent en une série

d'attaques et de contre-attaques pour quelques mètres carrés qui ont pour nom: DOUAUMONT, MORT-HOMME, FORT DE VAUX. En juillet début de l'offensive de la Somme. Brignais paiera de 17 morts ou disparus au combat cette 3^e année de guerre dont 6 pour le seul mois de juin.

1917, voit l'entrée en guerre des Etats-Unis d'Amérique, de l'intensification de la guerre sous-marine, de l'offensive du Chemin des Dames avec, le 16 avril, la première utilisation de chars d'assaut français; ce fut également à Souilly dans la Marne, le 13 mars, la mort de Jean Marie VIDON, 2^e classe au 108^e Régiment d'Infanterie Territoriale. Né à Brignais le 13 avril 1872, il fut à 45 ans, le brignairoit le plus âgé « Mort pour la France ». Relative accalmie en cette année 1917 puisque Brignais n'eut à déplorer que la mort de 5 soldats!

En mars 1918 c'est le déclenchement de la grande offensive allemande en Picardie. En juillet, la 2^e bataille de la Marne est lancée par une contre-offensive Française: 3 jeunes brignairots y trouveront la mort: Jean Marie JOLIVET le 17, le caporal BARTHELEMY GRATALOU le 25 et Antonin DEBITON le 29. Au cours de cette dernière année de combat, outre les chars d'assaut, l'aviation militaire connaît un développement extraordinaire. Jean Marie RIVIERE, mécanicien à Brignais, adjudant pilote aviateur du 2^e Groupe d'Aviation dans l'escadrille 108 trouvera la mort au combat le 11 août à NOYON dans l'Oise. Claude THOLLET, de la classe 11, sous les drapeaux depuis plus de 7 années,

tué à l'ennemi le 14 octobre 1918, fut le dernier des enfants de Brignais mort au combat.

Il ne fut pas la dernière victime de cette guerre impitoyable. D'autres encore sont morts des suites de la guerre: soldats amputés d'un ou plusieurs membres, grands blessés de la face à qui une chirurgie balbutiante essayait de rendre un visage humain, gazés avec leurs poumons brûlés. Et puis tous ceux qui sont revenus meurtris à jamais par le calvaire vécu. En 1918, pas de cellules de soutien psychologique pour ces héros! La France exsangue, ruinée, meurtrie sur son sol, dans ses villes, ses foyers, avait besoin de toutes les énergies pour rebâtir. Brignais a payé de 74 morts pour la France son tribut à la paix, les Poilus survivants ont assuré notre devenir, qu'ils soient, les uns et les autres, assurés de notre reconnaissance.

Ecoliers de Brignais, mes Amis, souvenons-nous de ces héros.

Vive BRIGNAIS, vive la France.

Le Maire, dans son discours du 11 Novembre a souhaité que les groupes scolaires s'investissent entièrement dans cette cérémonie, voire la prennent en charge en citant l'exemple d'une commune voisine. Il a par ailleurs souligné que la meilleure attitude à avoir, était de ne pas créer de conflit. Il a précisé qu'il avait la conviction que Saddam Hussein accepterait la résolution de l'ONU le 8 novembre.

Marché Bio... Essai réussi

Lancé mi mai, le marché bio situé Place Gamboni devait passer le cap fatidique des 6 mois d'existence pour être confirmé par les élus et les marchands forains.

Fort du succès enregistré, c'est reparti pour la période hivernale avec un petit changement au niveau des horaires. Le marché est passé à l'heure d'hiver depuis début novembre et ouvre ainsi de 15h à 18h. Il fonctionnera à nouveau aux heures d'été au Printemps de 16h à 19h.

Les exposants sont satisfaits du nombre de visiteurs qui avoisine les 200 à 300 personnes par vendredi. Les clients trouvent satisfaction de leur côté dans la qualité des produits qui leurs sont proposés. "Nous



sommes d'accord avec l'Association Rhône Loire Ain pour le Développement de l'Agriculture Biologique et l'Entente commerciale pour conclure à un bilan positif et continuer à faire vivre ce marché biologique et nous invitons tous les Brignairots à s'y rendre" précise Paul Minssieux, Adjoint à l'Economie. Longue vie ! ■

Le Conseil Municipal Junior, un cas réel pour découvrir la citoyenneté

Pour former les citoyens de demain et rendre les enfants acteurs à part entière au sein de leur commune, le Conseil municipal de Brignais, en collaboration avec les équipes enseignantes de la commune et le personnel de la mairie, a décidé, en séance publique du 17 octobre 2002, la création d'un Conseil Municipal Junior (CMJ), destiné aux jeunes des classes de cours moyens et de 6^e.

Le CMJ aura pour rôle d'imaginer et de mener à bien des projets, dans l'intérêt général des jeunes habitants de Brignais, en gérant un budget en toute autonomie. Ces jeunes élus seront chargés de représenter l'ensemble de la jeunesse brignairote et de mener des actions en phase avec ses attentes. Ils seront accompagnés par Isabelle Gaillard, animatrice du Forum et par plusieurs conseillers municipaux adultes. Monsieur le Maire présidera le conseil municipal junior.

DES CONSEILLERS MUNICIPAUX JUNIORS ACTIFS...

Le CMJ sera composé de 33 conseillers, élus pour 2 ans et se réunira 3 fois par an le samedi matin en assemblées plénières. Le public pourra assister aux séances, à l'instar des conseils municipaux. Les dossiers seront étudiés au sein de commissions. Au total, ce sont 3 commissions qui seront constituées, en fonction des thèmes qui auront été retenus par les jeunes conseillers.

UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE PROCHE DE LA RÉALITÉ POLITIQUE !

Après avoir fait acte de candidature par le biais d'une déclaration officielle, les candidats rédigent une profession de foi pour faire état de leurs projets aux autres enfants. Entre le 2 et le 6 décembre, ils communiquent par voie d'affichage par le biais des panneaux électoraux installés au sein de chaque école.

Le 9 décembre : élections en mairie. Le dépouillement aura lieu à partir de 15h00 au sein de chaque établissement scolaire et sera immédiatement suivi de la proclamation des résultats. Les élèves qui le souhaitent pourront participer au dépouillement.

Ce projet, validé par l'Education nationale, aborde les mécanismes de la vie municipale et de la démocratie tout en donnant l'opportunité aux jeunes conseillers de les mettre en pratique immédiatement. ■

Prudence

A l'approche de l'hiver, il est rappelé aux habitants de la commune deux points importants :

Les haies ou autres végétations qui dépassent sur la voie publique doivent être taillées par leurs propriétaires. La Ville se charge des espaces verts communaux.

En cas de fortes chutes de neige, les trottoirs et devants de maisons ou d'immeubles sont à déneiger par les Brignairots. La Ville ne peut et ne doit s'occuper que de la voirie communale. Nous comptons sur vous !



Un exemple à suivre.

Le Groupe Scolaire Claudius Fournion, un projet qui grandit.

Comme annoncé, la première tranche des travaux de reconstruction (construction des bâtiments accueillant les classes) a démarré début octobre.

Plusieurs aménagements assurent la sécurité des enfants et des adultes. L'entrée du chantier est nettement séparée de l'accès à l'établissement. Une entrée commune est donc réservée aux élèves de maternelle et d'élémentaire.

Une grille de protection permet également de neutraliser la zone de chantier.

Aujourd'hui, les entreprises tiennent les délais et la livraison définitive de la 1^{re} tranche est toujours programmée pour la fin du mois de juin 2003. Gros plan sur les mois à venir.

Le gros œuvre des classes, de la galerie de liaison et des préaux démarré en octobre se terminera fin février. La plomberie, l'électricité, les courants faibles, la pose de la charpente métallique, les menuiseries extérieures, le chauffage, les sols, peintures et enduits ... soit tous les travaux de finition s'étaleront jusqu'à juin.

A la rentrée 2003, tous les élèves de maternelle et d'élémentaire seront accueillis dans leurs nouvelles classes.

Chaque semaine, les responsables du projet - élus, services de la Ville, architecte, entreprises et les directrices du groupe scolaire - si nécessaire - se réunissent sur place pour faire le point.

Concernant l'information aux familles, elle se fait par le biais d'un bulletin de liaison distribué régulièrement. ■



Zoom: pose de la première pierre, un événement réussi

La manifestation du 14 octobre dernier a débuté par la distribution d'un goûter aux 400 enfants de l'établissement. Puis, certains d'entre eux ont pu s'adresser directement à l'architecte, Jean Chabanne, pour enquêter sur cette profession qui fait rêver nos petits amateurs de "Lego". Les enfants étaient particulièrement soucieux de la sécurité des employés. Ils ont également fait preuve d'un grand sens pratique en s'interrogeant sur les différentes phases de la construction : démolition, évacuation et reconstruction.

C'est dans une ambiance conviviale que Michel Thiers a encouragé et félicité chacun des partenaires pour leur implication et leur esprit de concertation. A ses côtés, Paul Minssieux (Adjoint à l'Education) et Dominique Viret (Adjoint aux Travaux, aux Infrastructures et aux Réseaux) ont rappelé l'importance de cette reconstruction pour la commune de Brignais. Avec un budget de 3,8 millions d'euros, cette opération est un projet placé sous les projecteurs du service Education en partenariat avec les Services Techniques et Urbanisme de la ville.

TÉLÉTHON
6 ET 7 DÉCEMBRE



6 et 7 décembre "Franchissons ensemble de nouvelles frontières"

voici le slogan de la nouvelle campagne Téléthon 2002 !



Photo : John Dolan/Photonica

44 ans après sa création, l'Association Française contre les Myopathies (AFM) est toujours bien présente et fidèle à ses convictions : lutter contre les maladies génétiques rares et développer des thérapies. Chaque année, le Téléthon est une grande fête de générosité et de solidarité célébrée dans toute la France.

A Brignais comme ailleurs, les actions se multiplient dans un seul et unique but, récolter le plus de fonds possible afin d'aider les chercheurs, soigner toujours plus de malades et combattre toujours plus la douleur. Avec les dons, l'AFM marque des points capitaux face à la maladie. C'est pourquoi, nous devons nous unir et regrouper nos forces pour voir reculer la maladie. Nous comptons sur votre

générosité et sur votre présence lors des manifestations prévues au Complexe Pierre Minssieux les 6 et 7 décembre : fabrication de gaufres, de pâtes fraîches, travaux de couture, compétitions sportives et marche avec le cortège de lampions qui partira des Arcades à 19h00 sous la conduite de la troupe Arcane en direction du gymnase, le vendredi soir. L'animation sera assurée par un groupe de jazz et Jefa #.

Ces actions sont symboliques, mais porteuses d'espoir. Elles sont le fruit des bénévoles de la vie associative, orchestrées par Christiane Boute, nouvelle coordinatrice Téléthon, et sous l'impulsion de Gilles Desforges, Adjoint à la Vie Associative et Sébastien Guinet, responsable du Service vie associative, culturelle et sportive. Alors, participez ! ■

ASSOCIATIONS PARTENAIRES	JOURS		HORAIRES	TYPE D'ACTION ET LIEU
	Vendredi 6	Samedi 7		
Don du sang	✓		18h	Vente de gaufres / Minssieux
Amicale Laïque / judo	✓		18h à 22h	Rencontre de judo entre les enfants et parents + buvette Dojo et salle polyvalente du Complexe Minssieux
Vélo Club de Brignais		✓	13h30 à 16h	Parcours en boucle sur la Communauté de Communes de la Vallée du Garon / Départ Complexe Minssieux
Association Familiale / Patchwork	✓	✓	V. de 18h à 22h et S. de 6h à 18h	Confection de plaids et nappes /salle polyvalente
Espérance & Vaillantes / Gym détente		✓	14h à 18h	Buvette et élection "Miss"
	✓		à partir de 18h	Buvette (avec le judo) / salle polyvalente
Amitiés Franco Italienne et jumelage Hirschberg	✓	✓	à partir de 18h	Vente de pâtes fraîches / salle polyvalente + repas le samedi soir
Entente Commerciale de Brignais	✓			Vente des lampions du Scoutisme européen + organisation d'un défilé du centre ville vers le Complexe Minssieux le vendredi soir. Départ 19h00 des Arcades.
ASB / Pétanque		✓	9h à 19h	10h de pétanque / siège du club
ASB / Basket et Football				Quête lors des rencontres sportives
Troupe Arcane	✓	✓		Vente de bougies pour déposer celles-ci le 8 décembre sur une structure lors du spectacle "Cap sur les Terres de Feu".
Croix Blanche	✓	✓		Poste de secours au Complexe Minssieux
Raid Eurosportif		✓	10h	Organisation d'une course
AMB / section Jazz	✓		A partir de 20h	
Jefa #	✓		A partir de 19h	
Association Relais de Cœur			21h	Relais en course à pied le 5 décembre
Fédération des maquettistes	✓	✓		Vente de petites maquettes
Centre Social		✓	17h	Démonstration de boxe anglaise (20 mn) / salle sports collectifs

A l'occasion des fêtes du 8 décembre, la Ville, en partenariat avec le Briscope et la Compagnie DE VISU IN SITU a souhaité offrir un spectacle inattendu qui allie originalité et innovation. Il faudra compter également sur l'imagination de l'Entente Commerciale, qui comme chaque année, mobilise ses adhérents afin d'animer le centre ville en cette belle soirée d'hiver. Voici un avant-goût de ce qui vous attend !

Plein les yeux, le 8 Décembre sur Brignais !

Comme chaque année, pour le 8 décembre, à l'occasion de la fête des Lumières, Brignais s'emplit d'une foule chaleureuse de musiciens et d'artistes. Ils proposent aux habitants un spectacle de rue inoubliable. Ce jour-là, Brignais est encore plus lumineuse que d'habitude : chaque brignairot, comme le veut

la tradition, dépose à chacune de ses fenêtres des bougies, dont la lumière scintillante apporte du charme à cette fête appréciée de tous.

Pour la première fois, les habitants de Brignais ont eu la possibilité de participer à la préparation d'un grand spectacle intitulé "Cap sur les Terres de Feu". La centaine de bénévoles et la Compagnie De Visu In Situ ont répété durant les mois d'octobre et de novembre pour présenter un spectacle de



qualité. Entre les cours intensifs de danse et les ateliers d'arts plastiques, ils ne chôment pas pour être fins prêts le 8 décembre. C'est lors de cette soirée que le spectacle déambulatoire fera son étonnante et surprenante apparition dans le centre ville avec de la danse escalade sur des filets, de la danse contact, des chars décorés, des statues qui se transformeront en torches, ...

Le Père Noël quant à lui, attendra les tout petits dans sa ca-

lèche, les statues humaines surprendront les enfants au détour d'une rue et les sculpteurs de glace raviront les parents réchauffés par un verre de vin chaud et des marrons.

L'attraction incontournable de cette fête : le petit train. Et oui, il sera présent comme chaque année et vous emmènera faire un tour de la commune.

Bien d'autres surprises vous attendent mais chut... rendez-vous le 8 décembre dès 16h00 ! ■



Préparatifs de Noël
Bûche au chocolat
par Marie-Thérèse

Biscuit chocolat : 5 blancs d'œuf, 5 jaunes d'œuf, 150 gr de sucre, 150 gr de farine, 25 gr de cacao en poudre.

Faire monter les blancs en incorporant le sucre petit à petit
■ Quand les blancs sont montés, incorporer les jaunes délicatement, ajouter la farine et le cacao ■ Mouler et cuire 30 mn dans un moule beurré (du type moule à cake) jusqu'à ce que la préparation ne colle plus sur un couteau.

Crème chocolat : 200 gr de crème fraîche, 200 gr de chocolat fondu.

Faire bouillir la crème, incorporer le chocolat fondu, laisser refroidir.

Sirop : 100 gr d'eau, 100 gr de sucre.

Mélanger l'eau et le sucre, faire bouillir et laisser refroidir avant utilisation.

Décor : Débris de chocolat, décors de Noël, 200 gr de chocolat fondu.

Montage de la bûche : Couper le biscuit en 3 étages : imbiber le biscuit avec le sirop à l'aide d'un pinceau ■ Mettre une couche de crème chocolat entre chaque étage de biscuit ■ Finir en recouvrant la bûche du chocolat fondu et décorer avec l'aide d'une fourchette pour faire les stries.

Bon appétit !

ORGANISMES	HORAIRES	TYPE DE MANIFESTATION
Entente Commerciale de Brignais	16h	Chars avec le Père Noël
	16h	Statues vivantes + cracheurs de feu
	16h	Petit train
	16h	Animation place Gamboni / démonstration de gym et sports de contact
	16h	2 buvettes / place Gamboni et près du Crédit Mutuel
M. Veron	17h30	Sculpture sur glace / au feu de la rue Gal de Gaulle
ASB / Football	16h	1 buvette (vin chaud, jus de fruits, saucisson...) devant la bijouterie près du panneau lumineux
Troupe Arcane	16h	Déambulation et installation de la structure pour les bougies
Association franco-portugaise	16h	Buvette devant la Poste
Jefa #	A partir de 16h	Concert 129, rue Général de Gaulle
Croix Blanche (Poste de secours)	16h	Stand de marrons chauds + vin chaud rue Col. Guillaud
Ville de Brignais	à partir de 16h30	Spectacle déambulatoire et embrasement de "sculptures-feu". 1 cortège avec 1 char partira du Briscope pour rejoindre la place du marché où se déroulera le spectacle final. Sur le parcours, il y aura plusieurs animations/spectacles proposés.

Articulation des territoires : une gestion quotidienne pour la commune

Gérer l'articulation entre les différents territoires est un exercice de style qui demande toute la diplomatie des élus concernés. Tenir compte du point de vue de chacun, faire converger les différents intérêts avec l'objectif de développer un terroir, ne laisser personne en chemin, voilà... les missions de Michel Thiers, à la fois Maire de la commune et Vice-Président de la Communauté de communes de la Vallée du Garon (CCVG), Président du Sitom Rhône -Isère (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) et du contrat de rivière, soutenu en cela par ses collègues conseillers communautaires.

Quelle est la clé de la réussite pour donner une cohérence à tous ces nouveaux espaces virtuels et pourtant habités par des citoyens? Avant tout, il est indispensable de définir un cadre d'action commun. Lourde tâche certes, mais un programme d'initiatives communautaires s'avère être un outil efficace d'expérimentation et de structuration du territoire.



L'UNION FAIT LA FORCE !

La première question que l'on est en droit de se poser au sujet de l'intercommunalité est : « pourquoi se regrouper ? »

La position géographique de l'Ouest Lyonnais doit être valorisée. Cette position charnière du secteur est un atout pour son développement socio-économique. Intégrées aux agglomérations de Lyon ou de Saint-Etienne, les voix des habitants seraient forcément atténuées. Par ailleurs, la proximité des élus avec leurs administrés, la taille humaine des organisations (27 000 habitants pour la CCVG, 60 000 habitants pour le contrat de rivière et 100 000 habitants pour le Sitom Rhône-Isère contre 1 200 000 au Grand Lyon) qui

facilite l'arbitrage entre les communes, la rapidité du processus de décision, la solidarité face aux catastrophes naturelles, sont autant d'arguments qui corroborent les choix de nos élus.

QUELLE RÉPARTITION DES RESSOURCES ?

Le budget global du Sitom Rhône - Isère est constitué d'une part des subventions versées par des partenaires (Ademe, Eco-Emballages, Conseil Général du Rhône, Région et Etat) d'autre part, par les appels de fonds aux Communautés de Communes et aux Communes adhérentes. Pour 2002, son montant s'élève à 6,65 millions d'euros.

Pour le contrat de rivière, se reporter à l'encadré ci-dessous.

La taxe professionnelle (TP), quant à elle, représente la majeure partie des ressources fiscales de la commune de Brignais. Depuis 1999 et pour faire suite à la loi Chevènement, les élus ont voté la mise en

place de la taxe professionnelle unique. Cette dernière s'applique à toutes les entreprises, où qu'elles soient implantées. Le territoire de la communauté de communes est par conséquent soumis à un taux identique de taxe professionnelle (14,67%). C'est la CCVG qui vote directement ce taux. Une fois le produit de cette taxe perçu, la CCVG reverse à chacune des communes une partie de la taxe professionnelle sous la forme d'une attribution de compensation (près de 8 millions d'euros).

La taxe d'habitation et les deux taxes foncières (foncier bâti et non bâti), appelées aussi "impôts ménages" sont, quant à elles votées et perçues par la commune. Cette répartition différente attribue une partie de la taxe professionnelle à la CCVG et les impôts "ménages" à la commune. Aussi, la commune a vu ses recettes stagner (niveau 1999) lors du transfert de certaines de ses compétences à la CCVG (aménagement de l'espace, développement économique et touristique, protection et mise en valeur de l'environnement, création ou aménagement de la voirie).



Le budget global de la CCVG s'élève aujourd'hui à plus de 16 millions d'euros contre 14,5 millions d'euros pour le budget communal. A ce jour, la commune gère son budget avec moins de souplesse qu'auparavant car pour prendre une décision comptable (modification de la TP), il faut l'accord des 5 communes concernées. Les finances publiques ne fonctionnent pas comme le fameux principe des vases communicants. Si le transfert de compétences est en adéquation avec les recettes financières, ce n'est pas le cas des responsabilités de la commune qui restent à niveau constant. L'intercommunalité défriche des champs d'actions vierges qui répondent à des besoins et des attentes supplémentaires, voire complémentaires, mais en aucun cas équivalents à ceux qui étaient à la charge de la commune avant sa création.

Dans l'éventail des scénarii de réforme proposés par le gouvernement, on trouve de nombreuses pistes pour tenter de corriger les inégalités de ressources des collectivités locales.

A quand un accroissement de l'effort de l'Etat en vue de la promotion des initiatives locales ? ■

Une fonction "pompière" ou la mutualisation des risques

Notre belle contrée, comme vous le savez, est traversée par le Garon et ses affluents. Or, il s'avère que ces cours d'eaux, charmants et apparemment dociles, nous ont inondés quatre fois depuis 1983. Afin de réaliser les aménagements hydrauliques nécessaires à la maîtrise des crues, les élus ont entériné la création d'un contrat de rivière. Le coût de ce projet est de 15 millions d'euros sur six ans. Sans la concertation entre les différentes communes et le soutien des grandes collectivités locales, Brignais aurait été démunie devant l'ampleur de la tâche. A ce jour, le programme est en cours de réalisation et verra fin en 2005.

Service Jumelage - Europe

Portrait

Katrin Urban est responsable du service Jumelage - Europe. Ses missions sont variées. Elle participe à la préparation de manifestations organisées dans le cadre des relations de la Ville avec Hirschberg, Schweighouse et Niederau, nos communes jumelées. Voyages, conférences, expositions sont autant de moyens de se rencontrer et de se découvrir. Elle intervient également lors des commissions du Jumelage/Europe, avec l'Association du jumelage, les scolaires et les associations locales. C'est à sa porte qu'il faut frapper pour des stages et séjours linguistiques ou pour la traduction d'articles de presse publiés dans les

communes amies. Son fichier de contacts avec des pays tiers est riche; vous pouvez en bénéficier si vous le souhaitez.

En cas de difficulté, elle aide les personnes issues de l'Union Européenne installées sur Brignais dans toute démarche administrative et aux Français désireux de se rendre ou de s'installer en Europe. Dynamique, souriante et très accueillante (elle parle l'allemand, l'italien et l'anglais). Thérèse Bernardinis, Conseillère Municipale, res-



ponsable de la Commission Vie Internationale conclut : « Katrin Urban est une recrue d'origine allemande que la Ville est ravie de compter parmi ses agents ». ■

Interview

Brignais Magazine: Villes jumelles, villes amies, quelle est la différence et quelles sont les relations de la commune avec elles?

Katrin Urban : Brignais parraine depuis 1946 le village de Schweighouse (en Alsace, près de Thann). Il s'agissait dans un premier temps d'accueillir les enfants de ce village en attendant que les infrastructures dévastées par la guerre, telles que l'école, soient reconstruites. Enfin, à la chute du mur de Berlin, Hirschberg a décidé de parrainer une commune est-allemande, dont les infrastructures et le système administratif étaient totalement inadaptés au monde occidental : Niederau. Brignais a également des liens d'amitié avec une petite commune italienne, Gattatico, située près de Parme. Mais cette commune est petite et le monde associatif assez restreint pour que l'on puisse envisager un jumelage avec elle. Pour cette raison, Brignais a noué des contacts récents avec la commune italienne de Ponsacco, commune de 12 500 habitants se trouvant en Toscane, près de Pise. Si le conseil municipal de Brignais l'approuve, il est prévu qu'une Charte de Jumelage soit signée début 2004 entre les deux communes.

BM : Pouvez-vous expliquer quels sont les avantages d'un jumelage ?

KU : Le jumelage recèle de multiples avantages par rapport à une simple amitié entre communes. Tout d'abord, il renforce les liens entre les familles et les associations. Il crée des relations entre les habitants et facilite les rencontres entre les différentes populations. Pour des actions d'envergure et à certaines conditions, il rend la ville éligible à des subventions de la Commission Européenne. De plus, les actions tripartites sont privilégiées par l'Union Européenne, c'est pourquoi, le jumelage avec Ponsacco est à l'étude. Le jumelage signifie que chaque commune œuvre pour rapprocher les différentes couches sociales de sa population afin de donner à tous le goût de l'étranger. La notion d'« effort en faveur d'autrui » est très forte. « Nous recherchons constamment de nouvelles idées pour faire vivre ce jumelage et maintenir dans l'esprit de nos habitants un intérêt pour les villes jumelées » explique Katrin Urban.

BM : Comment mettez-vous en place des actions ?

KU : Nous les programmons lors des rencontres annuelles des

comités de jumelage. Les communes amies sont également invitées. Les éléments moteurs et les propositions proviennent davantage des communes liées par un pacte de jumelage. Les communes de même taille partageant les mêmes intérêts ont de nombreux projets à concrétiser.

BM : Avez-vous une anecdote en tête par rapport au rôle de votre service ?

KU : Le service est à la disposition de toutes les associations qui ont un projet impliquant l'étranger. Je peux servir d'intermédiaire, effectuer des traductions, etc. A plusieurs reprises, le service a pu rendre spontanément service à des citoyens européens qui avaient besoin d'aide sur notre commune. J'ai encore en mémoire un Polonais qui est tombé en panne avec son véhicule sur l'autoroute. Hébergé par un ami polonais de Brignais, il s'est adressé au service Jumelage/Europe pour gérer les contacts avec un garagiste allemand qui lui avait préalablement installé une pièce défectueuse. L'affaire a pu être réglée à la satisfaction de la personne concernée. ■

ZOOM

Rencontre musicale des 7 et 8 septembre 2002

Du 6 au 8 septembre, les écoles de musique de Schriesheim (proche d'Hirschberg, à laquelle se rendent ses élèves), de Brignais, le Big Band du Rhein-Neckar-Kreis (département où se situe Hirschberg) ainsi que le Crazy Band de Gattatico ont participé à une rencontre musicale de plus de deux heures au Briscope. Cette rencontre a été initiée suite à l'annonce de la venue du Big Band du Rhein-Neckar-Kreis. En tout, environ 70 musiciens allemands, italiens et français se sont retrouvés pour un concert commun. Magnifique !

Cette première rencontre s'est terminée par une soirée « repas dansant » au Complexe Pierre Minssieux, avec le soutien actif de l'association du jumelage Brignais/Hirschberg, qui a permis aux jeunes de mieux se connaître dans un cadre décontracté. Compte tenu de l'enthousiasme suscité par cette première rencontre musicale, une deuxième édition pourrait être envisagée d'ici deux ans.

■ **ASSOCIATION DU JUMELAGE BRIGNAIS/HIRSCHBERG**
Présidente : Jacqueline Musy
6, route du Coq Gaulois - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 38 60

Cette association a en charge les relations franco-allemandes. Elle propose des actions culturelles et la découverte de l'Allemagne (à venir : Berlin, châteaux de Louis II de Bavière, Marchés de Noël, etc.). Elle souhaite organiser des rencontres conviviales autour de la langue de Goethe.

■ **ASSOCIATION AMITIES FRANCO-ITALIENNES**
Président : Gino Bernardinis
61 bis, rue du Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 04 91

L'AFI s'adresse à toute personne attirée par l'Italie, sa culture, sa langue. Elle aide à la gestion des relations avec Gattatico et Ponsacco et propose des voyages "découverte" vers l'Italie.

■ **ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE FRANCO-PORTUGAISE**
Président : Alcindo De Oliveira
1, rue Clément Désormes - 69600 Oullins
Tél. 06 09 71 67 61

Cette association a créé une chorale franco-portugaise et un groupe folklorique, qui proposent régulièrement des spectacles. Elle présente également des actions culturelles afin de mieux faire connaître le Portugal.

> bloc-notes

Partir au pair à Hirschberg

Une famille de Hirschberg, avec deux petits garçons de 3 et 5 ans, recherche un jeune (homme ou fille) au pair de Brignais. Cours d'allemand à la clé.

Les dates ne sont pas encore déterminées. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter Katrin Urban en Mairie au 04 78 05 62 51.

24 heures avec les agents d'entretien des bâtiments

Que cela soit de la plomberie, de l'électricité ou bien encore de la peinture, ils savent tout faire de leurs mains. Et pour cause, ce sont les agents d'entretien de la ville. Ils ont en charge la rénovation des bâtiments municipaux. La polyvalence, dans ce travail, est de rigueur.



Paul sur le chantier des ateliers municipaux.

Ce n'est pas le Club des 5 mais presque. Serge Lagrave, électricien, James Rodriguez, plombier - chauffagiste, Noël Cabrero, peintre et Paul Cuissard, homme polyvalent, sont placés sous la direction de Maurice Guyon, agent de maîtrise principal. Ils s'occupent de la réparation des bâtiments administratifs, des locaux sociaux et des établissements scolaires. Ils repeignent les bureaux de la Mairie, rénovent les logements communaux, travaillent sur l'installation du 2^e étage de la médiathèque et réparent la plomberie dans les écoles... Les chantiers plus importants sont en général réalisés par une

entreprise privée. Ces employés territoriaux sont fiers et satisfaits d'avoir participé en 2001 à l'extension des ateliers municipaux. Maurice Guyon gère les demandes grâce au nouveau logiciel Némotec, les étudie, les

chiffres et les planifie. "Il est également "l'homme au portable" puisqu'il doit pouvoir répondre rapidement aux dépannages imprévus qui peuvent arriver à tout moment et en informer ses collègues" complète Catherine Merland, directrice des services techniques. Grâce à cette équipe et à sa polyvalence, la Ville peut répondre aux sollicitations et demandes de dépannages. Un seul maître-mot pour cette équipe : la satisfaction des usagers. ■

entreprise privée. Ces employés territoriaux sont fiers et satisfaits d'avoir participé en 2001 à l'extension des ateliers municipaux. Maurice Guyon gère les demandes grâce au nouveau logiciel Némotec, les étudie, les



Maurice Guyon, le coordinateur de l'équipe.



James et Noël installent un faux plafond.

chiffres et les planifie. "Il est également "l'homme au portable" puisqu'il doit pouvoir répondre rapidement aux dépannages imprévus qui peuvent arriver à tout moment et en informer ses collègues" complète Catherine Merland, directrice des services techniques. Grâce à cette équipe et à sa polyvalence, la Ville peut répondre aux sollicitations et demandes de dépannages. Un seul maître-mot pour cette équipe : la satisfaction des usagers. ■



James et Noël montent une cloison afin de créer une pièce supplémentaire dans l'appartement d'un gardien.

Serge est en train de monter toute l'installation électrique pour l'extension de la bibliothèque.



Un montant de 30 % de subvention voté au Conseil Municipal!

C'est en effet 30% du montant TTC des travaux que la Ville remboursera sous la forme d'une subvention aux propriétaires et aux commerçants qui vont rénover leur façade ou leur vitrine. La requalification du centre ville va donc pouvoir démarrer l'année prochaine. Rappel des faits et des conditions.

Cette opération lancée par la Ville a pour objectif de rafraîchir le centre ville et de le rendre plus agréable. C'est pourquoi les élus ont voté une subvention pour aider les propriétaires désireux de refaire leurs façades et les commerçants leurs vitrines. "Le 7 novembre 2002, le montant de 30 % a été validé par l'équipe municipale. Cette initiative a pour objectif de diminuer de manière importante la facture des travaux en apportant une aide financière indéniable qui aura pour effet de valoriser leur patrimoine" explique Thierry Louis, Adjoint à l'Urbanisme.

Les projets proposés devront être en conformité avec le Comité Départemental d'Habitat du Rhône (CDRH) et répondre à plusieurs critères dont le périmètre d'action notamment. Celui ci comprend le centre ville et une partie de la rue Général de Gaulle (plan ci-contre).

Les façades doivent aussi être visibles de la rue.

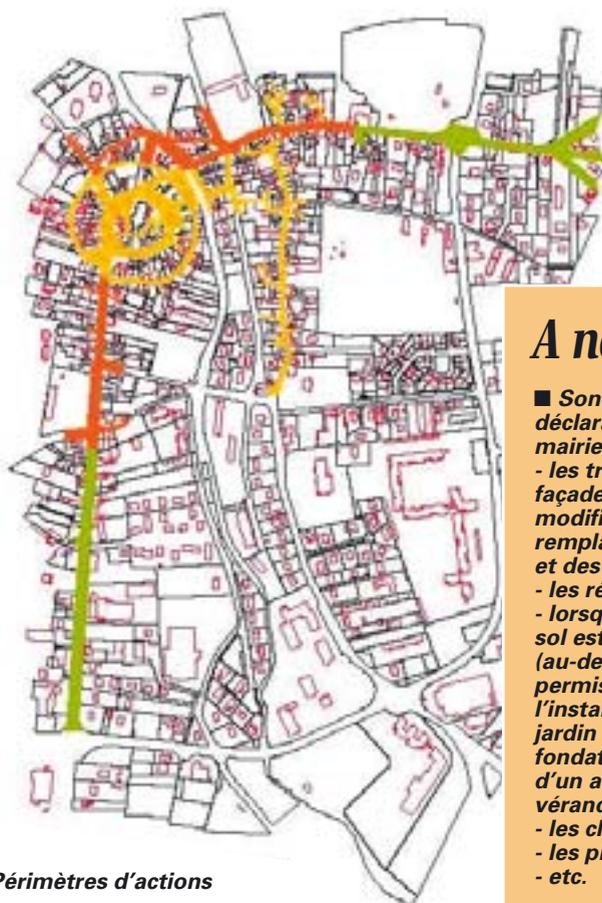
Le montant de la subvention pour les particuliers est plafonné selon les périmètres :

Périmètre 1 : 17,61 € TTC le m²,
Périmètre 2 et 3 : 14,67 € TTC le m².
Pour les devantures commerciales, le tarif est unique : 128,05€ TTC le m².

Le cahier des charges élaboré par le CDRH qui impose certaines prescriptions techniques permettra aux entreprises qui interviendront sur cette opération de respecter les particularités techniques qu'exige le bâti ancien du centre.

Cette opération de ravalement des façades s'étendra de 2003 à 2005 inclus. D'ici là, la Ville et son Service Urbanisme sont prêts à répondre aux demandes des propriétaires et des commerçants. A vous de jouer ! ■

Contact : Service Urbanisme : 04 78 05 62 18.



Périmètres d'actions

- 1 Périmètre de sauvegarde de patrimoine
- 2 Périmètre d'entrée de ville
- 3 Périmètre d'accès au patrimoine

A noter...

■ **Sont soumis à déclaration de travaux en mairie :**

- les travaux sur les façades : peintures, enduits, modifications d'ouvertures, remplacements des volets et des fenêtres
- les réfections de toiture
- lorsque leur emprise au sol est inférieure à 20 m² (au-delà ils sont soumis à permis de construire) :
- l'installation d'un abri de jardin même sans fondation, la construction d'un auvent ou d'une véranda
- les clôtures
- les piscines
- etc.

■ **Sont interdits :**

- en clôture : les claustras ou tout dispositif qui n'est pas à claire-voie
- les volets roulants dans certains cas
- etc.

Travaux Place du 8 Mai, et requalification de la place du Marché, c'est pour bientôt !

Courant 2003, l'OPAC du Rhône va construire un immeuble sur la Place du 8 Mai. Cet immeuble est constitué de 27 logements sociaux et d'un rez-de-chaussée réservé à une surface

commerciale de 800 m² de surface de vente. Parallèlement, la place sera requalifiée avec la création d'un mail planté dans le but d'améliorer l'espace public. A cette occasion, la place du Marché sera remise aux

normes européennes (logettes eau, électricité).

La construction de l'immeuble va entraîner la démolition, par la Ville, des locaux du Centre Social (relogé pour l'occasion) et par l'OPAC, de certains logements, début 2003.

Mais ce chantier nécessite en premier lieu le déplacement des réseaux existants (eau, électricité, gaz). Cette première étape débutera en janvier 2003 pour une durée de

3-4 mois. Cela concerne le secteur de la rue Général de Gaulle et les abords de la Place du Marché. Par la suite, s'enchaîneront les travaux de construction de l'immeuble de l'OPAC du Rhône (durée prévisible: 18 mois). ■

> bloc-notes

Projet requalification de la Place du 8 Mai 1945

Réunion publique le 2 décembre 2002 à 20h30, salle Pluraliste au Briscope pour vous informer sur l'évolution du projet.

Le doublement de l'A45 ou l'histoire d'un long fleuve agité !

Entretien avec Michel Thiers



Brignais Magazine : Le projet du doublement de l'A 45, sur le tronçon situé entre Pierre Bénite et Saint-Genis-Laval, est décidé par l'Etat depuis de nombreuses années, il est même inscrit dans le contrat de plan Etat / Région 2000-2006. Pourtant, la situation reste la même pour les usagers. Pouvez-vous nous faire le point sur la situation ?

Michel Thiers : Avant tout, vous avez raison de rappeler que l'Etat s'est engagé dès le lancement de l'opération à financer les travaux liés au doublement de l'A45. A ce jour, il

a maintenu son engagement pour la partie qui s'étend du pont de la Mouche à l'échangeur des Basses Barolles (coût : 12,5 millions d'euros pour 2580 mètres). Le problème de financement concerne deux autres tranches : la première s'étend de l'échangeur des Basses Barolles à l'échangeur de la RD 42 (coût 8,69 millions d'euros pour 1600 mètres). La deuxième

va de l'échangeur de la RD 42 jusqu'au franchissement de la voie ferrée (coût 1,677 millions d'euros pour 980 m). Pour passer à l'achèvement de ces travaux, l'Etat demande à la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG - 5 communes - 27 000 habitants) d'investir 1,715 millions d'euros. Or, la CCVG n'a ni les compétences ni les ressources nécessaires pour assumer une telle dépense. Il n'est pas envisageable de faire participer les petites communes qui subissent un trafic autoroutier national. Sachez que les usagers de la CCVG représentent moins d'1% du trafic !

B. M. : Comment l'Etat peut-il demander une participation aussi importante à la CCVG ?

Michel Thiers : Pour défendre sa position, l'Etat s'appuie sur une Directive Européenne qui conduit les grandes collectivités territoriales traversées par des grandes infrastructures à payer une partie des frais. Tout se joue sur l'interprétation des mots ! Par ailleurs, l'Etat a également sollicité la Région, le Département et le Grand Lyon pour financer l'autre partie des travaux.

Le plus ridicule de l'histoire, réside dans le fait, qu'à ce jour, les dossiers techniques, plans d'exécution et consultations des entreprises sont réalisés

pour l'ensemble du projet. Si aucune décision n'est prise rapidement sur le financement de la deuxième partie, les entreprises quitteront le chantier. Il faudra attendre plusieurs années avant que les travaux ne reprennent.

B. M. : Il y a pourtant une urgence de plus en plus pressante car cette voie est « accidentogène » et très encombrée.

Michel Thiers : Tout à fait. En ce qui concerne le premier point, le bilan est très lourd. Depuis vingt ans, nous avons recensé une vingtaine de morts. Pour être plus précis, entre 1993 et 2001, on a dénombré 229 blessés et 151 accidents. Quant à la circulation, le retard dans les travaux va avoir une autre conséquence. Le bouchon « du matin » s'étendra jusqu'aux 7 chemins ce qui aura pour effet secondaire d'augmenter la circulation de transit dans Brignais. Inutile de vous préciser que ces éléments ne font qu'augmenter notre désapprobation vis-à-vis de cette situation. On se trouve dans une impasse. Il est ridicule que pour quelques kilomètres, l'Etat n'aide pas les petites communes.

B. M. : Que comptez-vous faire pour tenter de résoudre ce problème ?

Michel Thiers : Je n'ai de cesse, avec certains de mes collègues, de réclamer la réalisation de cette 2 x 2 voies. En tant que Délégué "Sécurité Routière" des Maires de France, je sensibilise les grands financeurs institutionnels non seulement sur les pénuries de liquidités mais également sur la dangerosité de la situation. Il serait regrettable de voir s'installer une situation temporaire de manière définitive.

Quelle réglementation pour les ralentisseurs ?



Vous êtes nombreux à prendre rendez-vous auprès du cabinet du Maire ou des Services techniques dans le but d'obtenir des explications par rapport aux ralentisseurs présents en ville.

C'est un sujet qui fait débat, les opinions sont diverses, certaines personnes sont pour, d'autres contre. Mais, il faut savoir qu'il y a une réglementation en vigueur, et que le Maire de Brignais ne fait qu'appliquer les textes de loi.

Le décret du 27 mai 1994 relatif aux caractéristiques et aux conditions de réalisation des ralentisseurs précise les modalités techniques d'implantation de ces derniers. Il en existe deux types : dos d'âne ou trapézoïdal. Ces derniers sur Brignais sont conformes aux normes en vigueur avec une signalétique adaptée. Ils ne peuvent être isolés, ils doivent être soit combinés entre eux, (distants de 150 m au maximum) soit avec d'autres aménagements concourant à la réduction de la vitesse.

Il faut savoir également que l'implantation de ces ralentisseurs est interdite sur des voies où le tra-

fic poids lourd est supérieur à 300 véhicules en moyenne journalière annuelle. A proximité des centres de secours, ces moyens de ralentissement sont également proscrits car les personnes transportées en urgence souffrent des chocs provoqués lors du passage du ralentisseur.

Les ralentisseurs posés dans Brignais visent à une sécurité renforcée et obligent les automobilistes à ralentir. Cependant, n'oublions pas qu'il existe un Code de la route, qui est la première règle de prudence à respecter pour éviter des accidents inutiles et trop fréquents. ■

Reprise

L'été est déjà bien loin. La Ville profite de cette fin d'année pour reprendre et terminer les travaux de la 2^e tranche du chantier piscine (carrelage du rez-de-chaussée, extension du logement du gardien, et diverses finitions). La piscine pourra ainsi accueillir ses baigneurs dès le mois de juin 2003.

Assainissement

Conformément à l'application de la loi sur l'eau, la Ville a approuvé début 2002, un schéma général d'assainissement. Le programme des travaux a commencé à l'automne et se poursuivra sur une dizaine d'années.

En 2003, certains secteurs d'habitations seront raccordés sur le réseau d'assainissement collectif :

- le secteur du Champ du Mont. Ce projet d'assainissement permettra la collecte de la majorité des habitations du secteur et supprimera les désagréments

causés par le rejet d'eaux usées dans le milieu naturel et dans la mare dite du Champ du Mont.

- la rue Mère Elise Rivet. Les travaux concerneront le renforcement du collecteur d'eaux pluviales dans la partie du Boulevard des Allées Fleuries au rond point de la Mairie. ■

Quelques consignes hivernales pour le bien être des animaux

Dès les premières gelées, de nombreux promeneurs émus de voir des animaux vivre dehors dans le froid ou la neige, contactent spontanément la SPA de Lyon. C'est pourquoi l'association apporte quelques conseils aux maîtres pour les aider à assurer le bien-être de leurs animaux.

→ Chiens :

Ils recevront une nourriture quotidienne suffisamment riche pour lutter contre le froid et disposeront en permanence d'une gamelle d'eau propre non gelée. Attachés, ils doivent pouvoir se protéger des intempéries grâce à un abri étanche (niche), orienté au sud. Malgré ces précautions, il faut savoir que certains sujets (âgés, malades ou de petites races) ne peuvent pas vivre en permanence dehors.

→ Chevaux :

En bonne santé, chevaux et poneys habitués à vivre au plein air, supportent mieux de vivre dehors, même par froid vif, plutôt qu'en « box » à respirer un air confiné. D'ailleurs, pour affronter les rigueurs de l'hiver, leur pelage s'épaissit dès les premiers froids. Tout comme les chiens, ils devront recevoir une nourriture appropriée et régulière et pouvoir s'abreuver à une eau propre et non gelée. Un abri minimum (haie, arbre) leur est nécessaire pour qu'ils puissent se protéger du vent ou de la pluie. A noter que seules les races résistantes peuvent vivre dehors l'hiver.

→ Oiseaux :

En hiver, de nombreux oiseaux meurent de faim et de soif. La terre gelée ne leur permet plus de se nourrir de vers de terre et d'insectes. Vous pouvez les aider à survivre en leur proposant une coupelle d'eau peu profonde additionnée d'une goutte d'alcool et leur offrir vos restes de lard ou des graines de céréales ou bien encore vous procurer des boules de graisse en filet. Vous aurez alors la joie de les voir aller et venir se restaurer sous vos yeux.

Tout manquement à ces règles doit être signalé à la SPA de Lyon - BP 2066 - 69226 LYON CEDEX 02 - tél : 04 78 38 71 71 du lundi au samedi de 8h30 à 18h00.



**Proche de l'eau,
proche de vous.**

*Puiser l'eau, la traiter, la stocker, la transporter.
Puis, une fois utilisée, la collecter, la retraiter avant de la rendre à la nature.
Chaque jour, nous œuvrons pour votre bien-être.*

Permanence locale :
Centre d'Exploitation de Brignais - 244, rue Gal de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. 04 72 31 92 20 - Fax 04 72 31 92 21

www.monsieurstore.com



**LES STORES
ECOCHARD**

EXPERT
DICKSON

**Stores intérieurs et extérieurs - Volets
Portes - Fenêtres - Portails - Automatismes**

Parc d'Affaires Brignais 2000 - Route de Lyon - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 00 14 - Fax : 04 78 05 36 92



**Hôtel ★★ Restaurant
Logis de France**

- Chambres calmes
- Téléphone (connexion ordinateur)
- TV (Canal+ et TPS)
- Salle de séminaires
- Réception
- Mariages
- Parking fermé

**14, route de Lyon
69530 BRIGNAIS
Tél. 04 78 05 24 57
Fax 04 78 05 37 57**



RHONIBAT

Rénovation, Décoration : la Passion Création

*Pose tous revêtements de sol - Peinture
Tapisserie - Stores intérieurs et extérieurs (Pose -
Entretien) - Tous travaux d'agencement - Atelier
couture : voilage, ameublement*

Devis gratuits

6, Bd André Lassagne - 69530 Brignais
Tél. : 04 78 05 30 20 - Fax : 04 78 05 41 66

Septembre

Tu tires ou tu pointes ?



C'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulé le National de Pétanque de Brignais. Au total, l'équipe organisatrice a pu dénombrer : 232 triplettes au National SDEI, 32 doublettes féminines pour le Prix Ville de Brignais, 90 triplettes pour le Challenge Mr STORE, 98 tête-à-tête et 64 doublettes pour le Trophée ASB Pétanque. Des joueurs de haut niveau avaient fait le déplacement comme les champions Pintado ou Devernois. ■



Octobre



Objectif rempli pour la 1^{re} édition du 10 km

L'association "RAIDS EUROSPOSPORTIVES" a enfin réalisé un vœu qui lui était cher, la réalisation du 10 km de Brignais. Avec le soutien de la Ville et de nombreux partenaires, cette tentative a été une réussite avec la participation de 280 coureurs et de 90 bénévoles. Parmi les compétiteurs, on pouvait compter plus de 70 brignairots qui ont parcouru les trois boucles et demie. Le public était nombreux et séduit par ce passage incessant de sportifs. L'équipe organisatrice est d'ores et déjà en train de plancher sur la 2^e édition, retenez en dès à présent la date : samedi 28 juin 2003 à 19H. ■

La fête du VTT

500 vététistes s'étaient donnés rendez-vous le 6 octobre pour une journée exclusivement réservée à la pratique du VTT dans les Monts du Lyonnais à l'occasion de la Henry Anglade 2002. Ce dernier, parrain de l'épreuve, a donné le coup d'envoi des chronos 46 km suivi de celui, très énergique, donné par Michel Thiers pour les chronos 36 km. Un parcours famille de 12 km était proposé aux jeunes de 12 à 14 ans, encadré par 4 moniteurs ; une nouveauté très appréciée cette année. Côté résultat, c'est Nicolas Durin qui a remporté pour la 3^e fois consécutive la course de 46 km. Rendez-vous pour la 12^e édition l'année prochaine et bravo aux bénévoles pour une organisation sans faille et pour cette journée conviviale. ■



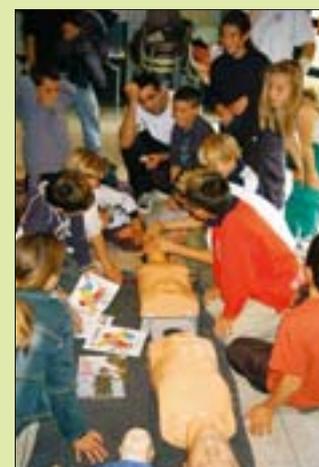
Journée Sécurité routière

Plus de 120 élèves de CM1 et CM2 des groupes scolaires Claudius Fournion, Jean Moulin et Jacques Cartier ont participé aux quatre ateliers du Forum organisé dans le cadre de la Journée Nationale de la sécurité routière. Ces ateliers ont été mis en place en partenariat avec la police municipale et les secouristes de la Croix Blanche.

Les Primaires se sont montrés intéressés par tous ces ateliers :

- « les gestes de premier secours » par la Croix Blanche.
- « le code de la route » par les policiers municipaux.
- « les sites interactifs et Internet » par le Forum.
- « les vidéos » du Point Information Jeunesse.

Les élèves ont posé de nombreuses questions et une importante documentation a été distribuée. ■



Sacrés Champions

Ils étaient nombreux et en tenues s'il vous plaît. Ils ont brillé cette année au niveau sportif... qui sont-ils ? Ce sont les Sacrés Champions de Brignais à qui Maire et élus ont remis médailles et trophées. Félicitations et gageons qu'ils continueront à défendre les couleurs de leur Commune pour les prochaines années. ■



Cet espace est offert aux trois groupes politiques qui siègent au Conseil municipal de Brignais

En tant que directeur de cette publication, Michel Thiers rappelle que les propos de cette « libre expression » ne doivent pas comporter des allégations portant atteinte à l'honneur et à la considération des personnes.

27 sièges

Ensemble pour Brignais

Dans notre programme qui a été présenté pour le mandat 2001/2007, nous avons exprimé notre volonté de mettre en place un Conseil Municipal Junior. Après une importante phase de réflexion, de rencontres, de concertation avec les différents partenaires, ce projet va voir le jour avec l'élection des 33 jeunes conseillers le lundi 9 décembre 2002.

Nous avons une ambition forte: permettre l'apprentissage de la vie citoyenne, de la démocratie en mettant les enfants en situation réelle de participation à la vie de la cité.

Qu'entend-on finalement par citoyenneté? Globalement, il s'agit de remettre à leur place les valeurs humaines et républicaines.

Des bénévoles qui se mettent au service d'une association font preuve de citoyenneté. Le respect des professionnels dans l'exercice de leur métier, pompiers, policiers, médecins, enseignants, etc... c'est aussi cela, la citoyenneté. Mais encore, le respect des personnes quelles qu'elles soient, le respect des lois, des biens des autres, des lieux publics (locaux, transports en commun, parcs, trottoirs...), l'application du code de la route, la courtoisie au volant. C'est enfin, des adultes, des jeunes, qui se rencontrent pour dialoguer, se connaître, se comprendre, échanger des idées et décider d'actions, ensemble, pour leur cadre de vie commun.

Le conseil municipal junior constitue donc clairement un pre-

mier pas vers la citoyenneté.

Si l'on reprend quelques paroles d'enfants élus dans une commune voisine, après deux ans de mandat municipal: « J'ai adoré prendre des décisions utiles pour améliorer la vie des autres!... » ... « C'est une expérience géniale: il faut en profiter et faire marcher son imagination »... « aller à fond dans ses idées et faire aboutir un super projet! »... « Ne pas se décourager, même si on croit que c'est impossible, et aller de l'avant... » ... « voir les choses sous un autre angle, connaître les autres quartiers, prendre en compte l'opinion des autres... », nous sommes confortés dans notre choix de faire confiance aux enfants de notre commune en les reconnaissant

comme acteurs à part entière de la vie municipale.

Nous croyons en leur capacité d'imaginer, et de mener à leur terme des projets élaborés avec leurs camarades de classe dans l'intérêt général des jeunes brignairots et nous leur donnerons les moyens techniques et financiers pour qu'ils réussissent.

Alors l'expression « éducation à la citoyenneté » de l'enfant d'aujourd'hui, adulte de demain, aura pris tout son sens à BRIGNAIS. A côté des parents, des enseignants et des enfants, la municipalité a fait le choix de s'investir complètement dans cette mission dont l'enjeu à long terme est considérable.

L'Equipe ENSEMBLE POUR BRIGNAIS

5 sièges

Brignais pour tous

Un kilomètre à pied... ça use...ça use...!

De nos jours la chanson a changé. Nos souliers s'usent moins mais nos déplacements quotidiens usent de plus en plus nos nerfs.

Les premières causes de nos aller et venir stressants: travail, lycée, université ou autres tout aussi incontournables.

En réponse, une offre de transport collectif train-car au service de la qualité de vie, de la lutte contre les pollutions mais aussi des usagers. Quelles améliorations pour demain?

Commençons par le train

Jusqu'en juin 2002, treize « aller - retour » par jour (Brignais - Saint - Paul) mais seulement six depuis la rentrée de septembre!

D'un meilleur cadencement annoncé fin juin pour le matin et le soir, c'est l'inverse qui se produit. A 8h plus de train. Il faut attendre 8h30 si vous ratez celui de

7h30 et revenir avec celui de 18H 38 si vous ratez celui de 17h37.

Où sont nos sept trains disparus? Remplacés par des cars alliant confort et absence de ponctualité. Décourageant pour les nombreux voyageurs adeptes du rail! Pourtant, certains font mieux grâce à l'efficacité de leur maire! Les habitants de Saint - Bel et de L'Abresle par exemple: un train tous les quart d'heure pour aller à Lyon.

A propos! Saviez-vous que le passage de trains de marchandise sur la ligne Tassin - Givors via Brignais a été annoncé? Ce sont peut-être eux qui, non contents de détrôner nos trains « métro-boulot-dodo » vont en cadeau, nous livrer des nuisances et en prime des murs anti-bruit. Tiens, comme dans les quartiers où passera le contournement routier de la commune! Décidément, bientôt Brignais redeviendra ville fortifiée!

Prenons le car maintenant.

Quel lycéen abonné fidèle de la ligne, n'a pas pesté contre les compagnies de cars, lors d'un retard en cours avec parfois des sanctions! Quelle famille n'a pas stressé au dernier moment pour pallier l'absence de car, sans raison annoncée!

Des solutions de bon sens pourtant!

- un car au départ de Brignais et non de Vienne ou de Saint - Etienne comme actuellement, pour mieux maîtriser la ponctualité

- des points de ramassage mieux répartis dans les quartiers de Brignais. En effet, les habitants des Pérouses pour quitter Brignais en car, courent le chercher à l'Eglise ou au Briscope et les enfants de la Côte sont descendus en voiture pour le prendre en centre ville

- une liaison directe par car - Brignais - ligne B du métro à Gerland, pour les étudiants de la Doua, de Lyon II ou Lyon III...

C'est tellement la « galère » pour aller

à la FAC, que certains préfèrent même se loger à proximité de leurs universités comme si Brignais était aussi éloigné de Lyon que Thonon-les-Bains ou Annecy!

Des décisions

Le Conseil Général devrait en prendre prochainement. Irons-nous vers une amélioration, un statu quo ou moins de service? Nous comptons sur le maire-conseiller général de Brignais qui, même s'il n'a pas encore réussi à ce jour, fort de son pouvoir de persuasion, saura donner le coup de pouce nécessaire pour que les brignairots, mettent en veilleuse leur grogne légitime vis à vis des transports en commun et voient, un réel progrès attendu depuis si longtemps pour leur déplacement collectif quotidien.

Les élus de Brignais Pour Tous
Christiane CONSTANT- Pierre VIAL - Annie MIRALLES - Ernesto FERNANDES - Jean-Luc ANTHOUARD

1 siège

Pour la défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics

Nous publions dans cette 4ème tribune libre des extraits de la « lettre aux maires et aux conseillers municipaux de France » qui a d'ores et déjà rassemblé dans notre département plus de 60 signatures d'élus. Signataire de cet appel, je souhaite alerter la population de Brignais sur les graves menaces qui pèsent sur la démocratie communale.

« Les communes sont en danger! La situation est grave.

Depuis 1999, les préfets exercent une pression sans cesse renforcée pour leur imposer de se regrouper dans des pays, des

communautés urbaines, d'agglomérations ou de communes. Les compétences essentielles des conseils municipaux sont transférées aux communautés... Les conseils municipaux sont totalement dessaisis de ces compétences. Ils n'ont même plus le droit de délibérer pour donner un avis ou formuler une demande, sur les politiques transférées aux communautés! Les syndicats intercommunaux constitués pour gérer et sauvegarder les services publics communs sont dissous.

Les communes sont étranglées financièrement, leur taxe professionnelle amputée, transférée aux communautés, les

dotations de l'Etat sont détournées pour imposer les regroupements forcés et ne compensent en rien les transferts de charges et les dégrèvements décidés aux profits des entreprises.

Nous n'acceptons pas que la France se retrouve dans la situation de nombreux pays d'Europe où les petites communes ont été liquidées. Nous ne pouvons admettre une France qui serait organisée en quelques grandes régions et en pays.

Les 36.000 communes françaises, leurs 500.000 conseillers municipaux, leurs services publics, constituent certainement une exception française incompatible

avec les critères de convergence de l'Union européenne. Mais les communes ont été créées par le peuple lui-même, dans la Révolution de 1789, et le peuple n'est pas décidé à accepter leur disparition! »

L'appel se termine par une adresse aux dirigeants du pays pour qu'ils abrogent toutes les dispositions législatives qui imposent les regroupements forcés et détruisent les structures de libre coopération intercommunale.

Odile MIRGUET
Association Défense Démocratie Communale

LA SOCIETE GENERALE

de BRIGNAIS

a le plaisir de vous présenter
sa nouvelle responsable d'agence

Valérie BENDAHMANE



Son équipe vous réservera le meilleur accueil.

Laurence CASADO



Marie Laure ROJO



L'agence est ouverte :

Du mardi au vendredi : 8h45 - 12h15 et 13h45 - 17h40

Nocturne le jeudi jusqu'à 19h

Le samedi : 8h30 - 12h50

Agence SOCIETE GENERALE de Brignais
7 place Gamboni – 69530 BRIGNAIS
Tél : 04 72 31 87 87 – Fax : 04 72 31 02 26



Si on en parlait ?